



**UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE  
D'INDRE ET LOIRE**

La Camusière-18, rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin  
Tel : 02.47.38.54.43 - Fax : 02.47.37.91.00  
[udfo37@force-ouvriere.fr](mailto:udfo37@force-ouvriere.fr)

Renouvellement des instances dirigeantes de l'organisation syndicale  
lors du XXXVI<sup>e</sup> Congrès départemental  
Procès Verbal

Le congrès de l'Union Départementale des syndicats de la Confédération Générale du Travail FORCE-OUVRIERE d'Indre et Loire s'est tenu le 16 novembre 2023, à La Camusière, 18 rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin, sous la Présidence de Hélène FAUVEL, Secrétaire confédérale de la dite Confédération chargée de l'Economie et du Service Public.

La commission des mandats a décompté au maximum 108 délégués représentant 248 voix pour l'ensemble des syndicats, elle a pointé les syndicats présents au jour du congrès qui représentent 230 voix et 98 délégués présents ou mandatés.

- Le rapport d'activité présenté par le secrétaire général a été adopté à l'unanimité des votants au congrès.
- Le rapport de trésorerie présenté par la trésorière générale a été adopté à l'unanimité et le congrès lui a donné quitus pour sa gestion sur les 4 années allant de 2019 à 2022.
- Les propositions de modifications statutaires ont été adoptées à l'unanimité des votants au congrès.

A l'issue des travaux et conformément aux dispositions prévues par les statuts de l'union départementale FO 37, les délégués ont procédé au renouvellement par un vote à l'unanimité (230 voix), des 25 membres qui composent aujourd'hui la commission administrative ainsi que des 5 suppléants.

Cette commission administrative nouvellement élue, a dans la foulée, désigné à son tour et en son sein le nouveau Bureau de l'UD qui a en charge la gestion quotidienne de l'UD FO 37.

La liste des 9 membres, qui composent le Bureau conformément aux statuts, est jointe à ce courrier.

La commission des conflits (5 membres) et la commission de contrôle (5 membres) ont été installées à l'unanimité des votants au congrès.

Conformément aux statuts et à la Loi, cette liste sera déposée à la Mairie de Saint-Avertin dans les meilleurs délais en 2 exemplaires originaux.

Fait à Saint-Avertin le 16 novembre 2023

Le Secrétaire Général de l'UD FO 37

Grégoire Hamelin